

**ÉLECTION DES MEMBRES
DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE**
(scrutin clos le 31 janvier 2019)

Demande de remboursement de la propagande électorale

Mandat de subrogation

(Formulaire à retourner, dûment complété et signé, au siège de la commission d'organisation des opérations électorales – Préfecture de l'Yonne, place de la Préfecture, CS80119 – 89016 Auxerre Cedex

Je soussigné(e), Madame – Monsieur ⁽¹⁾

Nom :

Prénoms :

Mandataire de la liste intitulée :

demande, si cette liste obtient 5 % des suffrages exprimés, que ses dépenses de propagande électorale (bulletins de vote et professions de foi : coût du papier et frais d'impression) ⁽²⁾ :

1

lui soient remboursées, sur présentation des factures acquittées.

Dans ce cas, joindre aux pièces justificatives impérativement un RIB (du mandataire, représentant du syndicat,....)

OU

2

soient remboursées directement au prestataire (imprimeur) désigné ci-après.

Dans ce cas, joindre aux pièces justificatives un RIB de l'imprimeur

Coordonnées du prestataire :

Raison sociale :

N° SIRET (14 chiffres) :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Fait à, le

Signataire du mandataire de la liste :

(1) Rayer la mention inutile

(2) Cocher la case correspondante